

## PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**3 Octobre 2011 - Wentzwiller**

Sous la présidence de Monsieur Denis Wiederkehr

**Membres présents:**

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- OTT Danielle, Leymen</li> <li>- GROELLY Caroline, Neuwiller</li> <li>- MERTZ Véronique, Knoeringue</li> <li>- UEBERSCHLAG André, Knoeringue</li> <li>- LATSCHA Martine, Michelbach le Haut</li> <li>- WILT Corinne, Ranspach le Bas</li> <li>- OSER Patrick, Leymen</li> <li>- MULLER Hubert, Liebenswiller</li> <li>- FELZHALB Bernard, Liebenswiller</li> <li>- HAAB Monique, Hagenthal le Bas</li> <li>- NIGLIS Christiane, Wentzwiller</li> <li>- PAPA Antoine, Folgensbourg</li> <li>- RUNSER Monique, Folgensbourg</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- ACKERMANN Roland, Hagenthal-le-Bas</li> <li>- LAMBERT Christian, Ranspach-le-Haut</li> <li>- WOLGENSINGER André, Michelbach-le-Haut</li> <li>- WOHLFARTH Denise, Michelbach-le-Bas</li> <li>- WIEDERKEHR Denis, Attenschwiller</li> <li>- WEIDER Fabien, Michelbach le Bas</li> <li>- SCHMITT Fernand, Wentzwiller</li> <li>- BAUMGARTNER Paul, Wentzwiller</li> <li>- HATTSTADT Viviane, Neuwiller</li> <li>- BUBENDORFF Catherine, Ranspach le Haut</li> </ul> |
|--|---|
- 

**Assistent** : Frédérique Miesch, Catherine CHEA, agents de développement.

**Excuses** : M Delmond, M. Oser, Mme Latscha, M. Lambert

Une remarque est faite au sujet de la transmission des procès verbaux et des comptes rendus. Le procès verbal ne tient pas compte des débats qui se sont tenus lors de la séance. Les élus émettent le souhait que le compte rendu et non le procès verbal soit diffusé sur le site Internet, ceci dans le but d'informer au mieux la population.

**2011.102 Objet: Attribution du marché d'entretien de l'éclairage public**

**VU** la nécessité de renouveler le marché d'entretien de l'éclairage public arrivant à échéance au 31 octobre 2011 et la consultation des entreprises réalisée

**VU** l'avis de la PRM suite à l'étude des offres

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

**DECIDE** de confier le marché d'entretien de l'éclairage public à :

- l'entreprise WERNY de Wittelsheim pour un montant H.T de 15 572.95€

**CHARGE** Monsieur le Président de régler les formalités nécessaires et de signer toutes pièces utiles

**2011. 103 Admission en non valeur - budget annexe OM**

**VU** la demande de Madame le Percepteur d'accepter en non valeur certaines sommes sur le budget annexe ordures ménagères

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

**DECIDE** d'accepter l'admission en non valeur des sommes suivantes :

**Exercice 2009**

NOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	REDUCTION	CAUSE
NEUBRAND Martine	5 rue de la paix	68220	LEYMEN	138.00 €	PV de carence

**Exercice 2010**

NOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	REDUCTION	CAUSE
NEUBRAND Martine	5 rue de la paix	68220	LEYMEN	95.20 €	PV de carence

**CHARGE** Monsieur le Président de régler les formalités nécessaires et de signer toutes pièces utiles

### 2011.104 Contrats de reprise pour les emballages acier, aluminium et PCC

**OUI** l'exposé de Madame Catherine CHEA, agent de développement ;

**Vu** le choix des repreneurs lors du Conseil du 6 juin 2011 et l'annulation de l'offre par l'entreprise VIDOR pour les emballages acier, aluminium et PCC ;

**Vu** le Contrat Programme de Durée proposé par Eco-Emballages S.a dans le cadre de la collecte sélective Verre-Papier-Carton-Plastique, emballages métalliques

**Le conseil communautaire, à l'unanimité**

**OPTE** pour :

- la reprise options Filières pour l'acier, l'aluminium,
- la reprise option Fédérations pour les PCC

**AUTORISE** Le Président à signer lesdits contrats avec :

- la société REGEAL AFFIMET pour les emballages aluminium
- la société ARCELOR Mittal France pour les emballages acier
- la société SCHROLL pour les Papiers Cartons Complexés (PCC)

### 2011.105 Achat de composteurs individuels pour les particuliers

**OUI** les explications de Catherine CHEA quant à l'intérêt de promouvoir le compostage individuel afin de réduire les tonnages d'ordures ménagères

**VU** la possibilité de recevoir des aides financières de l'ADEME et du Conseil Général du Haut-Rhin pour l'achat de composteurs individuels et de formations sur le compostage et le jardinage au naturel

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

**APPROUVE** le projet d'achat de composteurs individuels pour les revendre aux particuliers à prix préférentiel pour les années 2012-2013

**FIXE** le prix de vente à 23€ TTC pour les habitants pour un composteur en plastique, à 27€ TTC pour les habitants pour un composteur en bois

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

#### **1/ Dépenses**

- Composteurs en bois (*100) :	100*60€ =	6000€
- Composteurs en plastique (*200) :	200*56€ =	11 200€
- Formation au compostage (*4) :	135*4€ =	540€
		<b>17 740€</b>

#### **2/ Recettes**

- Participation des habitants :	7 300€
- Subvention ADEME (composteurs + formations) :	5220€
- Subvention Conseil Général (composteurs + formations) :	2610€
- Reste à charge CCPS :	2610€
	<b>17 740€</b>

**DEMANDE** à Monsieur le Président de faire les demandes de subvention auprès de l'ADEME et du Conseil Général

**DEMANDE** à Monsieur le Président d'inscrire les crédits nécessaires sur les budgets 2012 et 2013 et de lancer une consultation (MAPA) pour l'achat des composteurs

**CHARGE** Monsieur le Président de régler les formalités nécessaires et de signer toutes pièces utiles

### 2011.106: Autorisation de signature de la convention avec l'éco-organisme EcoTLC, pour la réutilisation et les recyclage des textiles usagés (vêtements, linge de maison, chaussures)

**OUI** les explications de Catherine CHEA précisant qu'un nouvel éco-organisme a été créé pour la valorisation et le recyclage des textiles usagés (vêtements, linge de maison, chaussures), l'éco-organisme EcoTLC agréé par les pouvoirs publics

**VU** la possibilité de recevoir une aide financière de la part de cet éco-organisme en contrepartie d'une information faite aux administrés sur la nécessité de trier les textiles usagés

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec l'éco-organisme Eco-TLC pour la réutilisation et le recyclage des textiles usagés (vêtements, linge de maison, chaussures)

**CHARGE** Monsieur le Président de régler les formalités nécessaires et de signer toutes pièces utiles

*Monsieur ACKERMANN regrette que certaines entreprises qui démarchent notre population pour le don de vêtements soient, en réalité des entreprises lucratives, sans aucune démarche sociale ou humanitaire. Il trouve ce type d'agissement très malhonnête. Il souhaiterait que la population soit mieux informée à ce sujet mais les moyens d'actions de la comcom en la matière sont très réduits.*

#### 2011. 107 Renouvellement de poste en contrat aidé (CUI)

Monsieur le Président expose que Monsieur STALTER Christian travaille actuellement au sein de la collectivité dans le cadre d'un contrat aidé. Ce contrat arrive prochainement à échéance et il convient de demander leur renouvellement.

**VU** la possibilité donnée aux collectivités territoriales d'embaucher des contrats aidés pour permettre la réinsertion de personnes rencontrant des difficultés à trouver un emploi

**OUI** l'exposé de Monsieur le Président, expliquant que les contrats aidés offrent la possibilité d'une prise en charge importante du salaire par l'Etat (65%)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**DECIDE** de renouveler le poste CUI-CAE de Monsieur STALTER Christian pour une nouvelle durée de 9 mois

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

#### 2011.108 Convention de mise à disposition de personnel avec la commune d'Attenschwiller

**VU** la possibilité de renouveler la convention CAE-CUI de Monsieur STALTER Christian avec le pôle emploi, pour une durée de 9 mois

**VU** la volonté de la commune d'Attenschwiller d'avoir à disposition Monsieur STALTER Christian, à hauteur de 20h/semaine

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir entre la Porte du Sundgau et la commune d'Attenschwiller pour la mise à disposition d'un ouvrier d'entretien pour la période du 6 octobre 2011 au 5 juillet 2012 pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

**CHARGE** Monsieur le Président de régler toutes modalités utiles

#### 2011.109 Gendarmerie - Avenants aux marchés des travaux

Melle MIESCH explique que les travaux de la gendarmerie sont finis. Les gendarmes ont pris possession des lieux, les dernières réserves à la réception finale des travaux seront levées sous 15 jours. Afin de pouvoir procéder au paiement des décomptes définitifs, il convient de passer une série d'avenants aux marchés de travaux. En effet, en cours de travaux des modifications ont été apportées pour prendre en compte certaines demandes de la gendarmerie qui n'étaient pas clairement exprimées dans le cahier des charges. Il a été décidé également de traiter de manière différente, plus pérenne, le talus qui donne vers la prairie. De même, certaines entreprises ont réalisé des travaux pour le compte d'autres entreprises en retard : le montant des travaux réalisés sera donc payé par la comcom et déduit aux entreprises à l'origine du retard.

Des travaux supplémentaires ont également été entrepris pour remettre en état les propriétés voisines qui ont subi des dégradations lors des travaux.

Des pénalités de retard seront également appliquées à certaines entreprises vu le retard dans l'exécution des travaux et les désagréments causés.

Monsieur le Président précise que malgré ces avenants, l'enveloppe budgétaire fixée pour ce projet par le conseil communautaire ne sera pas dépassée. Par ailleurs, compte tenu de l'exécution rapide des travaux, nous percevrons des loyers qui n'étaient pas prévus au budget général à hauteur de 36 000 € environ pour

l'année 2011. Monsieur le Président souligne également l'implication importante de la maîtrise d'œuvre dans le chantier.

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité**

**AUTORISE** la signature des avenants suivants au marché de travaux Gendarmerie :

- Avenant N°1 de -342.06 € et Avenant N°2 de 585 € avec l'entreprise Vlym - Lot 22 - Peinture, soit un montant final du marché après avenants de 24 242.94 € Ht
- Avenant N°2 pour un montant de 6 939 € au Marché électricité -lot 16 - Entreprise CET soit un montant final après avenants de 91 984.00 € HT - marché initial de 76 000 €
- Avenant N°1 - marché Portes Palières - Serrurerie 3A - lot 13 - Montant du marché initial : 7 500 € HT - Avenant N°1 de 1464 €, soit un montant final après avenant de 8 964 € HT
- Avenant N°1 TP3F - Lot 2 - VRD - Entreprise TP3F pour 2 203.56 € HT, soit un montant après avenant de 105 203.56 € HT
- Avenant N°1 et N°2 - Lot Isolation extérieure - Entreprise Armindo pour un montant de 1754.64 € HT, soit un montant après avenant de 65 754.64 € HT
- Avenant N°1 Lot Gros œuvre - Entreprise Armindo pour un montant de - 4 036.13 € Ht, soit un montant des travaux après avenant de 300 375.39 € HT
- Avenant N°1 - Lot Couverture Zinguerie - Entreprise Behra pour un montant de 464.76 € Ht, soit un montant après avenant de 63 964.76 € HT
- Avenant N°1 pour - 53.60 € HT et avenant 2 pour 254.40 € HT au marché Menuiserie Intérieure - Entreprise Meyer Eric , soit un montant après avenants de 35 287.97 € HT
- Avenant N°1 pour 2 403.16 € HT au marché Menuiserie Extérieure - Entreprise Fermeture Vitale - soit un montant après avenant de 45 403.16 € HT
- Avenant N°1 - Entreprise Interstores - Stores d'un montant de 93 € Ht, soit un montant après avenant de 596 € HT
- Avenant N°1 - Entreprise Alsasols - Revêtements de sols souples de - 10 050 € HT, soit un montant après avenant de 19 938.74 € HT
- Avenant N° 1 - Entreprise Roman - Serrurerie pour un montant de - 832.80 € HT - soit un montant après avenant de 48 676.80 € HT
- Avenant N°1 et N°2 - Lot espaces verts - Entreprise Jacky Schoeffel pour un montant de 6 157.61 €, soit un montant après avenants de 27 357.61 € HT
- Avenant 3 - Lot espaces verts - Jacky Schoeffel pour un montant de 173.26 euros HT
- Avenant N°1 - Entreprise Roman - Gardes corps pour un montant de 640 € Ht, soit un montant après avenant de 12 739.30 € HT

**AUTORISE** le président à réaliser toutes formalités nécessaires

*Le président précise que l'enveloppe budgétaire votée par le conseil communautaire ne sera absolument pas dépassée : il souligne également que grâce à la livraison rapide du bien, la Porte du Sundgau va pouvoir encaisser des loyers sur l'année 2011 - recettes qui n'étaient pas prévues au budget primitif de la collectivité.*

*Les élus émettent le souhait d'être mieux informés sur les arrivées et les départs des gendarmes de la brigade. Le président informe les membres que l'adjudant Bohrer a repris les fonctions de commandant de brigade de Hagenthal le haut. Mme Bubendorff précise que du lien existe entre les élus et les gendarmes car chaque année, les communes sont destinataires du rapport d'inspection de la brigade.*

#### **2011.110 - Décisions modificatives 2 et 3 budget général 2011**

Melle MIESCH précise qu'il convient de faire quelques écritures de régularisation pour permettre le paiement des dernières factures d'investissement pour la gendarmerie et le reversement du fonds national de garantie individuelle des ressources communales suite à la suppression de la taxe professionnelle.

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité**

**AUTORISE** la décision modificative N°2 comme suit :

Désignation	Crédits ouverts avant vote	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Nouveaux crédits
D023 - virement à la section d'investissement	97 185.00 €		36 000.00 €	133 185.00 €
D2313 - Constructions	1 454 602.05 €		36 000 €	1 490 602.05 €
R 021 - virement de la section de fonctionnement	97 185.00 €		36 000 €	133 185.00 €
R 752 - revenus des immeubles	0 €		36 000 €	36 000 €

**AUTORISE** la décision modificative N°3 comme suit :

Désignation	Crédits ouverts avant vote	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Nouveaux crédits
D739116 - Reversement sur FNGIR	0 €		86 262 €	86 262 €
R 7311 - Contributions directes	469 000 €		86 262 €	555 262 €

**AUTORISE** le président à réaliser toutes formalités nécessaires

#### 2011.111 Contrat Unique d'Insertion - CUI pour le service Petite Enfance - entretien les loustics

**VU** les besoins de la collectivité en matière de personnel

**VU** la possibilité donnée aux collectivités territoriales de recourir à des contrats aidés pour permettre la réinsertion de personnes rencontrant des difficultés à trouver un emploi,

**OUI** l'exposé de Frédérique Miesch, expliquant que le Contrat Unique d'Insertion (CUI) est un contrat de droit privé, conclu pour une durée déterminée initiale de 6 mois, éventuellement renouvelable, s'adressant aux personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, et rappelant que 2 contrats CUI arrivent bientôt à échéance (août et septembre),

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**DECIDE** de créer un poste en Contrat Unique d'Insertion permettant l'embauche d'une personne afin d'assurer les missions d'entretien et de ménage au sein du multi accueil Les loustics pour une durée de 6 mois

**CHARGE** le Président de régler toutes les formalités nécessaires.

#### 2011.112 - Décision modificative - Budget Zone d'activité 2011

##### DM 1 ZA - Annulation des stocks 2010

Melle MIESCH précise que dans la cadre du budget annexe zone, nous fonctionnons avec une comptabilité de stocks, il convient de procéder en début d'année budgétaire à l'annulation des stocks.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité

**AUTORISE** la décision modificative N°1 du budget ZA 2011 comme suit :

Désignation	Crédits ouverts avant vote	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Nouveaux crédits
D 7133 - variation des	0.00 €		735 231.79 €	735 231.79 €

encours de productions de biens - Fonctionnement				
D 3555 - Terrains aménagés - investissement	86 862.57 €		735 231.79 €	822 094.36 €
R 71355 - Variation des stocks de terrains aménagés - Fonctionnement	0.00 €		735 231.79 €	735 231.79 €
R 3551 - Terrains - Investissement	0.00 €		735 231.79 €	735 231.79 €

**DM 2 ZA - Constatation de la vente des terrains Vogel**

**AUTORISE** la décision modificative N°2 comme suit :

Désignation	Crédits ouverts avant vote	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Nouveaux crédits
D 71355 - Variation de stocks de terrains aménagés - Fonctionnement	0 €		241 325.00 €	241 325.00 €
D 3555 - Terrains aménagés - Investissement	822 094.36 €		241 325.00 €	1 063 419.36 €
R 71355 - Variation de stocks de terrains aménagés - Fonctionnement	735 231.79 €		241 325.00 €	976 556.79 €
R 3555 - Terrains aménagés - Investissement	0 €		241 325.00 €	241 325.00 €

**DM 3 ZA - Remboursement partiel du crédit relais**

*Mademoiselle MIESCH expose que suite à la vente des terrains à l'entreprise Vogel, il nous est désormais possible de rembourser partiellement le crédit relais. A ce jour, 800 000 euros ont été empruntés en crédit relais pour préfinancer les travaux. Avec la vente prochaine à la société Bubendorff, nous espérons disposer d'un encours sur le prêt en fin d'année de l'ordre de 300 000 euros, sachant que le taux d'intérêt appliqué est de 2% / an.*

Désignation	Crédits ouverts avant vote	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Nouveaux crédits
D 71355 - Variation de stocks de terrains aménagés - Fonctionnement	241 325.00 €		260 000.00 €	501 325.00 €
D 1641 - Emprunts	0.00 €		260 000.00 €	260 000.00 €
R 7015 - Vente de terrains aménagés - Fonctionnement	0.00 €		260 000.00 €	260 000.00 €
R 3555 - Terrains aménagés - Investissement	241 325.00 €		260 000.00 €	501 325.00 €

**AUTORISE** le président à réaliser toutes formalités nécessaires

**DIVERS**

*Mme OTT précise que le curé, nouvellement installé, souhaite faire la connaissance des maires de la comcom lors d'une prochaine réunion. Une date sera prochainement fixée.*

*Monsieur PAPA demande quand est ce que seront finalisés les travaux d'accès du site de déchets verts de Michelbach le Haut. Monsieur WOLGENSINGER répond que la commune est encore en l'attente de l'autorisation du conseil général car le chemin débouche sur une route départementale.*

*Madame RUNSER demande pour quelle raison la déchetterie de Michelbach le Haut n'est pas ouverte toute la journée car les usagers souhaiteraient disposer d'une ouverture plus large. Melle MIESCH rappelle que les usagers disposent de deux déchetteries, la déchetterie de Michelbach le Haut est ouverte le samedi matin et Leymen, l'après midi, le service est donc offert toute la journée. L'ouverture des 2 déchetteries sur le samedi entier aurait simplement comme conséquence des frais financiers supplémentaires qui seraient répercutés aux administrés sur la redevance OM, et cela les usagers ne le souhaitent pas forcément.*

WIEDERKEHR Denis

OTT Danielle

GROELLY Caroline

MERTZ Véronique

UEBERSCHLAG André

LATSCHA Martine

WILT Corinne

OSER Patrick

MULLER Hubert

FELZHALB Bernard

HAAB Monique

NIGLIS Christiane

PAPA Antoine

RUNSER Monique

ACKERMANN Roland

LAMBERT Christian

WOLGENSINGER André

WOHLFARTH Denise

WEIDER Fabien

SCHMITT Fernand

BAUMGARTNER Paul

HATTSTADT Viviane

BUBENDORFF Catherine